

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_FAM](#)  
[2005-00-124Item](#)[Marie Moret à Henri Buridant, 13 mars 1901](#)

## Marie Moret à Henri Buridant, 13 mars 1901

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)  
Date de rédaction[13 mars 1901](#)  
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)  
Destinataire[Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)  
Lieu de destinationGuise (Aisne) - Famelistère

### Description

RésuméMarie Moret remercie Henri Buridant pour sa lettre du 27 février 1901. Elle lui signale le changement d'adresse de Léon de Seilhac, qui bénéficie du service gratuit du *Devoir*. Elle constate une différence entre son relevé et celui de Buridant du nombre de services du *Devoir*. Il y a selon elle : 69 (et non 68) services à 0,15 F après suppression de *Idea liberale* et de la *Gazette des assurances* et l'ajout de Commermejer ; 135 (et non 137) services à 0,06 F après suppression de Houdain, décédé, et l'ajout du *Travail de la femme* de Lyon ; 17 (et non 16) services à 0,03 F après l'ajout de Jules Lavalée de Fives-Lille. Elle remercie Buridant pour l'envoi de la petite caisse de papiers à brûler. Elle évoque l'année 1888 du *Devoir* manquant à la bibliothèque du Famelistère et regrette que Doyen n'ait pas écrit à qui il avait confié le volume. Elle remercie Buridant pour l'envoi de la lettre de Heurot. Elle demande à Buridant de rappeler à Per Lamm qu'il doit s'acquitter de l'abonnement de monsieur Cammermejer. Elle est heureuse d'apprendre que l'année industrielle sera bonne malgré le froid tardif.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Économie domestique](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Cammermejer \[monsieur\]](#)
- [Doyen, Pierre-Alphonse \(1837-1895\)](#)
- [Heurot \[monsieur\]](#)
- [Houdain \[monsieur\]](#)
- [Lamm, Per \(-1908\)](#)
- [Lavalée, Jules](#)
- [Le Travail de la femme et de la jeune fille \(Lyon, 1901-1922\)](#)
- [Seilhac, Léon de \(1861-1920\)](#)

Lieux cités

- [48, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris](#)
- [Fives, Lille \(Nord\)](#)
- [Guise \(Aisne\) - Familistère : bibliothèque](#)
- [Loir-et-Cher \(France\)](#)

## Informations sur le document source

Cote Familistère de Guise, inv. n° 2005-00-124

Collation 3 p. (94v, 95r, 96r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Dimanche 13 Mars 1901

Mon cher Bourisard.

Merci beaucoup de votre lettre du 29 février.

Mon travail, extrêmement absorbant à la phase où j'en suis, m'a empêché de vous répondre plus tôt.

Prenez note si il vous plaît que M. Léon de Seilhac (services gratuits) demeure maintenant 45 faubourg Poissonnière Paris 10

= En Décembre nous étions d'accord pour les services du Devoir. Nous ne le sommes plus. Voyez si il vous plaît au cas où l'erreur.

En 2 de nous avions 70 services.  
02, 49. Merci: Dea Librale et Gazette du Devoir  
Neste 66. Mais avec Commissaire et la faci.  
69. Adieu dit en un expéd.  
65 pour facile

— Je continue :

En Décembre nous prions 135  
services à 0,06

décédé Houdain (Nais et Char)

reste 136, mais on ajoute Va ad  
cela donne 137

Nous revenons à 135

Nous portez 137 pour prions

— 16 services à 0,03 ont dû servir

17 avec Le d'ad. Tous j'ai

Nous ne portez que 16

— On m'a reçu la petite caisse Papiers à  
brûler. Merci

Pour l'année 1999 du Devoir à la

Biblioth. du Ministère. Je n'ai encore  
rien fait. Il est bien possible que

Doyle n'ait pas écrit à qui il lirait  
le volume.

— Merci de la lettre Henriot.

— Si M. Ber Lamm n'acquiesce pas

L'abandonnant Commerçants, il faudra  
lui rappeler la chose au lieu dire que en  
va faire recouvrer par force.

— Bien reçu tout ce que vous m'avez  
marié. Merci.  
Nous sommes bien contents de penser  
que l'année industrielle sera bonne  
malgré que les froids ont été tardifs

M. de la Roche

— Présenter à l'occasion mon cher  
Bourgeois mes meilleurs saluts  
aux personnes habituelles et adresser  
grâce sans et les vôtres les plus  
cordiales pensées de toute la  
famille

Marie Godeau